



COVID-19



Des vaccins existent

Je me protège

Vaccination + Gestes barrières
la combinaison gagnante contre la Covid 19

Pourquoi vous faire vacciner ?

- 1 La vaccination, associée au maintien des gestes barrières, représente aujourd'hui la seule solution pour se protéger de la COVID 19.
- 2 La vaccination permet de réduire significativement vos risques de développer la maladie et en particulier sa forme grave, ainsi que sa mortalité grâce à une forte protection prouvée.
- 3 La vaccination permet de réduire le nombre d'hospitalisations et donc de soigner les autres malades (cancers, maladies cardiovasculaires, etc...).
- 4 Le rapport bénéfices / risques de la vaccination est très positif.

Qui peut se faire vacciner ?

Le vaccin est actuellement proposé aux adultes.

Certains sont prioritaires :

- personnes âgées
- personnes avec une santé fragile (par exemple cancer, maladies rares)
- personnes qui ont plus de risque d'attraper la Covid. Par exemple les personnes qui vivent en foyer, les professionnels de santé.

N'hésitez pas à vous informer auprès de vos professionnels de santé.

Devez-vous prévoir une consultation médicale avant de vous faire vacciner ?

Une consultation préalable permet de vérifier votre état de santé, de connaître d'éventuelles contre-indications et de recueillir votre consentement (la vaccination COVID n'est pas obligatoire).

Une consultation sera réalisée au centre de vaccination à votre arrivée avant toute vaccination.

Votre médecin traitant est votre interlocuteur pour vous donner au préalable toutes les informations nécessaires et discuter avec vous d'éventuelles contre-indications.

Comment vous faire vacciner ?

La vaccination se fait sur RdV dans un centre de vaccination par des professionnels de santé et également par des professionnels libéraux (votre médecin traitant, votre pharmacien.ne, votre infirmier.e libéral.e et/ou votre sage-femme)qui peuvent également vous conseiller.

Sur internet : il est possible de prendre rendez-vous en ligne, via **Santé.fr** ou via les trois plateformes spécialisées agréés par le ministère : **Doctolib, Maiia et KelDoc.**

Par téléphone : vous trouverez toutes les informations sur les centres de vaccination en composant le 0 800 009 110 (de 6 h à 22 h, 7 jours sur 7)

Centres de vaccination des Hautes-Alpes

Gap

Salle du CMCL - Bd Pierre et Marie Curie
05000 Gap - 04 92 40 79 51

Briançon

Centre de vaccination du Prorel - 9 Av. René Froger
05100 Briançon - 04 92 25 23 77

Embrun

Centre de vaccination du Centre Hospitalier
8 rue Pierre et Marie Curie
05200 Embrun - 04.92.43.75.49

Laragne

Centre de vaccination du CH - Buech Durance
Rue du Docteur Provensal
05300 Laragne Monteglin - 04 92 65 51 18

Le vaccin est-il payant ?

Il est gratuit et totalement pris en charge par l'Etat.

Il est nécessaire d'apporter votre carte vitale ainsi que vos papiers d'identité.

Comment fonctionnent les vaccins utilisés ?

Le principe de la vaccination est très ancien et la recherche sur les vaccins à ARN a débuté il y a plus de 20 ans. Devant l'ampleur mondiale de la maladie, ces vaccins ont bénéficié d'une mobilisation sans précédent des équipes de chercheurs, ainsi que d'une technique de fabrication innovante. Toutes les étapes de vérification ont été validées. Aujourd'hui plus de 200 vaccins sont en cours d'élaboration ou de test.

Ces vaccins fournissent à notre organisme la possibilité de fabriquer des anticorps destinés à le défendre contre le virus, sans déclencher la maladie.

Comment est effectuée cette vaccination ?

Une très petite dose est injectée dans le muscle de l'épaule. Avec les premiers vaccins actuels, une deuxième dose devra se faire espacée de quelques jours à quelques semaines selon les vaccins.

Quelles sont les contre-indications à la vaccination ?

Il s'agit des allergies aux composantes du vaccin. Ce risque allergique sera discuté avec le médecin lors de la consultation médicale précédant la vaccination.

Si vous avez été vacciné.e contre la grippe, celle-ci ne doit pas avoir eu lieu moins de 3 semaines avant la vaccination contre la Covid-19.

D'une façon générale, l'administration du vaccin COVID n'est pas conseillée pendant la grossesse et l'allaitement, les données de tolérance étant encore insuffisantes pour informer des risques de la vaccination pendant ces périodes.

Devez-vous maintenir les gestes barrières après la vaccination ?

Après la vaccination, il est important de continuer à appliquer les gestes barrières, pour renforcer la protection et réduire toujours les possibilités de transmission (port du masque, hygiène des mains, distanciation physique, ...).

Quels sont les effets indésirables des vaccins proposés ?

Tous les vaccins peuvent avoir des effets indésirables : douleur à l'endroit de l'injection, fatigue, maux de tête, douleurs musculaires ou articulaires, quelques frissons et un peu de fièvre. Le patient est surveillé durant les 15 minutes qui suivent la vaccination.

En cas d'effets indésirables, il est recommandé de prévenir son médecin traitant ou d'appeler le numéro de téléphone fourni au centre de vaccination.

Combien de temps est-on protégé par cette vaccination ?

Aujourd'hui, nous ne connaissons pas la durée exacte de protection des vaccins contre la CoVID19 .

Cette protection est d'au moins 8 mois en l'état des connaissances actuelles.

Faut-il se faire vacciner si on a déjà eu la COVID19 ?

Il n'y a pas lieu de vacciner systématiquement les personnes ayant déjà développé une forme symptomatique de la COVID. Toutefois, ces personnes doivent pouvoir être vaccinées si elles le souhaitent à l'issue d'une décision partagée avec le médecin. Dans ce cas il paraît alors préférable de respecter un délai de 3 à 6 mois à partir du début des symptômes.

Des vaccins existent Je me protège

Pour en savoir plus

Des questions ?

Demandez à un professionnel de santé,
un travailleur social, votre mairie

OU SUR



**VACCINATION
INFO SERVICE.FR**

Pour se faire vacciner : **0 800 009 110**
(appel gratuit)

OU SUR

santé.fr

